





# Justificatifs professionnels

04, place de la République  
66530 Clairà  
04 68 28 31 50  
accueil@claira.fr  
www.claira.fr



## Tous les commerçants non sédentaires doivent présenter :

- Extrait Kbisregistre du commerce ou registre des métiersdatant de moins de trois mois
- Carte de commerçant non sédentaire
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les marchés
- Une photo d'identité pour toute 1<sup>ère</sup> demande
- Une photographie de votre stand

En plus des documents ci-dessus,

### Pour les producteurs :

- Attestation de la MSA

### Pour les conjoints-collaborateur :

- L'Extrait Kbis sur lequel figure le nom du conjoint collaborateur
- Sa propre carte de commerçant non sédentaire
- Une pièce d'identité

### Pour les salariés titulaires :

- Déclaration préalable à l'embauche
- Les 3 derniers bulletins de salaire
- Une pièce d'identité

## Cadre réservé à l'administration

---

Date de réception de la demande en mairie : ...../...../.....

Dossier complet :  Oui  Non

### Avis de la commission